




5.00 crédits	45.0 h + 10.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Van Malleghem Pieter-Augustijn ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Aucun
Thèmes abordés	Ce cours est une introduction au droit de l'Union européenne. Il comporte une introduction à ce que fait l'Union européenne pour les citoyens et pour les entreprises (marché intérieur, citoyenneté). Il aborde de manière plus détaillée les principes du fonctionnement de l'Union européenne et ses valeurs. On y apprend comment les règles de droit de l'Union sont adoptées, mais aussi quels acteurs européens et nationaux participent à son élaboration. On y découvre ensuite comment le droit de l'Union est appliqué et par qui. Ce cours donne les outils de base pour aborder les questions complexes que soulèvent les rapports entre le droit de l'Union européenne, les droits nationaux et les autres systèmes juridiques (par exemple ceux du Conseil de l'Europe).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Ce cours vous offre l'occasion de réaliser des apprentissages spécifiques au droit européen et de progresser dans l'acquisition de compétences qui sont importantes pour votre cursus dans son ensemble.</p> <p>À la fin du cours,</p> <ul style="list-style-type: none"> • vous serez capable d'exposer correctement les grands principes gouvernant l'élaboration du droit de l'Union, les mécanismes de mise en 'uvre du droit de l'Union dans les États membres, ainsi que les techniques d'interprétation caractéristiques du droit européen ; • vous connaîtrez les principes fondamentaux du droit de l'Union et serez capable de reconnaître si, dans une situation simple, ces principes ont été respectés ; 1 • vous serez capable de savoir si une question relève du niveau européen ou du niveau national et d'identifier quelles institutions ou quels acteurs sont compétents pour modifier une situation dans laquelle le droit national est contraire au droit de l'Union ; • vous serez capable d'exprimer vos analyses en utilisant les termes techniques corrects du droit européen ; • vous serez capable d'expliquer quelle(s) fonction(s) remplit une règle de droit particulière au sein de l'ordre juridique européen. <p>vous serez capable de trouver dans les traités et dans la jurisprudence qui aura été vue au cours les règles qui régissent différentes situations analogues à celles qui auront été vues au cours.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>A. L'évaluation continue</p> <p>Ce cours est organisé en évaluation continue. L'évaluation continue compte deux composantes:</p> <p><u>(1) Les exercices pratiques</u></p> <p>Les exercices pratiques sont organisés en évaluation continue.</p> <p>Tout au long du second quadrimestre, les étudiant-e-s sont amené-e-s à réaliser individuellement des résolutions de cas pratiques parmi lesquels deux, aléatoirement choisies, seront cotées en tant qu'évaluation continue. L'ensemble des notes obtenues par l'étudiant-e est ensuite ramené sur 5. La note obtenue pour cette partie compte donc pour un quart des points de la note finale (sur 20) obtenue pour le cours.</p> <p>En cas d'inscription à la session de septembre, cette partie de la note sera reportée.</p> <p><u>(2) Des questions à choix multiples portant sur la jurisprudence</u></p> <p>Une note de 2 points sera attribuée à chaque étudiant-e sur la base des deux meilleurs résultats de trois évaluations de type QCM qui porteront sur la jurisprudence analysée dans le cours. Ces évaluations seront organisées pendant le quadrimestre. Les dates de ces évaluations seront communiquées lors du début du cours.</p> <p>Afin d'aider les étudiant-e-s à se préparer à répondre à ces questionnaires, des tests formatifs seront mis à disposition sur Moodle. Chaque test évaluatif sera composé, à hauteur d'au moins la moitié des questions, de questions reprises de la base de données à laquelle les étudiant-e-s auront accès via Moodle.</p> <p>En cas d'inscription à la session de septembre, cette partie de la note sera reportée.</p> <p>B. L'examen</p> <p>L'examen est organisé hors session et est écrit. Il comporte des questions de connaissance et des questions pratiques. Il est organisé à livre ouvert. Les étudiant-e-s peuvent disposer du syllabus, des slides, de leurs notes de cours, du recueil de documentation, du recueil de jurisprudence, ou de tout autre support qu'ils jugent utiles. Les supports peuvent être annotés. Les étudiant-e-s dont le français n'est pas la langue maternelle sont autorisé-e-s à se munir d'un dictionnaire bilingue. Cependant, les outils de communication (p.ex. téléphone portable, smartphone, tablette, ordinateur portable, etc.) sont interdits.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Au cours, une attitude active est attendue de vous. Vos questions sont toujours les bienvenues !</p>
<p>Contenu</p>	<p>Ce cours est une introduction au droit de l'Union européenne. On y abordera:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'histoire de l'intégration européenne, • le fonctionnement des institutions européennes, • les compétences de l'Union européenne, • les sources du droit de l'Union, • la protection des droits fondamentaux dans l'ordre juridique de l'Union • les principes du marché intérieur, ainsi que la citoyenneté européenne, • un survol de quelques politiques de l'Union européenne • le contrôle juridictionnel du droit de l'Union,
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Dans l'espace du cours sur Moodle, vous trouverez les présentations utilisées au cours. Vous y trouverez également le lien vers la base de jurisprudence électronique utilisée pendant la durée du cours. Des questionnaires à choix multiples formatifs seront également disponibles au fur et à mesure du déroulement du quadrimestre.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Le syllabus du cours est le livre suivant, disponible auprès de la DUC:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marianne Dony, <i>Droit de l'Union européenne</i>, 7ème éd., Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2018. <p>Les étudiants désirant aller plus loin peuvent consulter l'un des ouvrages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jean-Paul Jacqué, <i>Droit institutionnel de l'Union européenne</i>, 8ème éd., Paris, Dalloz, 2015. • Robert Schütze, <i>An introduction to European law</i>, Cambridge, Cambridge University Press, 2015. • Sean Van Raepenbusch, <i>Droit institutionnel de l'Union européenne</i>, 2ème éd., Bruxelles, Larcier, 2016. <p>Ces ouvrages sont disponibles à la bibliothèque de la Faculté de droit.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>BUDR</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en études européennes	MINEURO	5		
Bachelier en droit	DROI1BA	5		
Mineure en droit (ouverture)	MINODROI	5		
Mineure en droit (accès)	MINADROI	5		